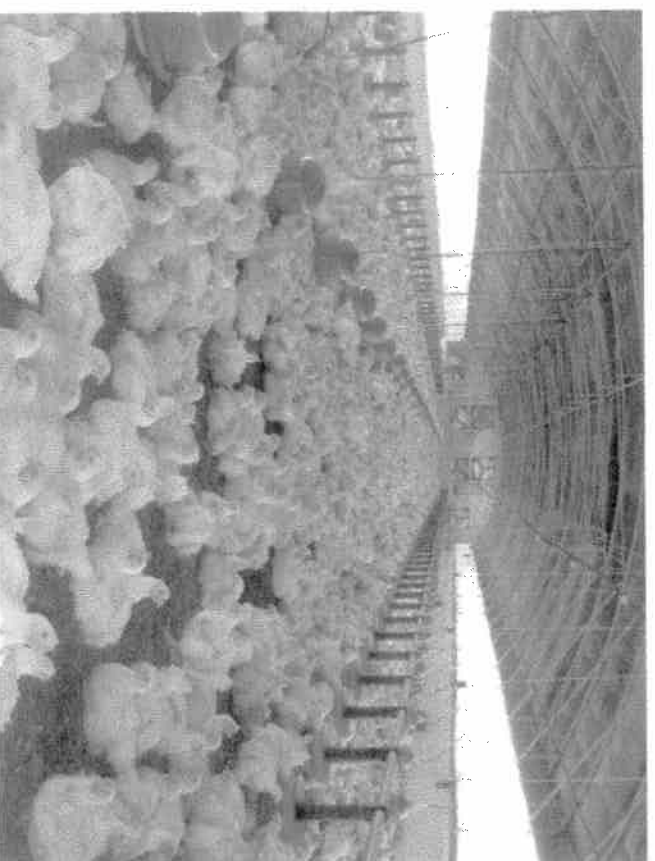


L'aviculture tente de résister

● Les chiffres relatifs au prix des viandes blanches sont en constante augmentation. En matière de production, en 2012, la production des viandes de volaille a atteint 510.000 tonnes. La production de poussins de type chair a atteint 350 millions d'unités en 2012.



Le secteur avicole au Maroc est en pleine refonte. La hausse substantielle des coûts de production à cause de la vague de froid, ainsi que la hausse des prix des matières premières, soit des céréales et des fourrages, ont provoqué un véritable déséquilibre dans le secteur. Le gouvernement a de ce fait tracé des mesures pour remédier à cette fluctuation. Il a ainsi proposé des incitations douanières et fiscales (TVA), afin de contribuer à la stabilité des prix des produits avicoles sur le marché national. Pour rappel, la vague de froid qu'a connue le Maroc durant les derniers mois a occasionné une forte augmentation des coûts de production pour l'aviculture, les températures très basses voire négatives et les fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit, entregénétrées pratiquement sur tout le territoire, ont eu des conséquences néfastes sur les performances zootechniques de production dans plusieurs élevages de volailles de reproduction, de poules de chair, de dindes et de poules pondeuses. D'ailleurs, à l'occasion de la tenue récente du salon Dawajine, le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime Aziz Akhannouch avait déroulé toutes les mesures envisagées pour améliorer le secteur et les défis que doit relever les professionnels pour améliorer la filière, ainsi que la mise à niveau de l'abattage et du conditionne-

ment des produits avicoles. Une bribe d'espoir demeure toutefois: la vague de froid ainsi que la hausse des prix des matières premières, n'ont pas réellement eu d'impact sur les réalisations prévues dans le cadre du contrat-programme 2011-2020, puisque selon la FISA, ces dernières affichent des résultats positifs. En matière de production, en 2012, la production des viandes de volaille a atteint 510.000 tonnes, sachant que la viande de dinde représente 16% de la production globale des viandes de volaille. La production des œufs de consommation reste aux alentours de 4,30 milliards d'unités en 2012, à l'instar de l'année 2011. « Cette stabilité de production est due essentiellement aux dispositions prises par les producteurs en vue de l'ajuster aux besoins du marché », souligne Alaoui, président de la FISA. Par ailleurs, les autres activités du contrat-programme sont en essor de réalisation. Elles concernent essentiellement la promotion de la consommation des produits avicoles (chaque année, la FISA et ses associations, avec le soutien du ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime engage une campagne télé et radio pour un montant de 3 MDH). Par ailleurs, le contrat-programme porte également sur la recherche et développement avec l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II. Sur ce point, la FISA précise que 5 thèmes de recherche et dévelop-

pement sont en cours de réalisation. Enfin, il faut noter le lancement des travaux du Zoopôle de Ain Jemaa. « Cependant, des efforts restent à faire, notamment pour améliorer les circuits de commercialisation des produits avicoles, par le développement des abattoirs industriels avicoles, l'amélioration des conditions de transport des volailles vivantes en remplaçant les cages en bois par des cages en plastique lavable et se prêtant à la désinfection et l'amélioration des conditions d'abattage et de préparation des volailles dans les tueries traditionnelles », note le président de la FISA.

Exportations en forme

Également, le secteur semble bien tenir notamment sur le volet export. En effet, les exportations ont connu une augmentation sensible entre 2011 et 2012 passant de 6,5 millions à 6,7 millions d'œuf à couver, de 1,5 million à 1,9 million de poussins d'un jour et à 25 mille tonnes d'aliments composés, elles ont concerné particulièrement 6.692.000 œufs à couver, 1.889.000 poussins de chair et presque 25.000 tonnes d'aliments composés. Consistent des difficultés du secteur avicole, liées au renchérissement des matières premières, le ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime a introduit, dans le cadre de la loi de finances 2013, de nouvelles dispositions douanières et fiscales. Elles concernent notamment : la réduction des droits d'importation à 2,5% pour les matières premières qui n'étaient pas encore assujetties à ce taux, dont notamment les graines de soja, les tourteaux de tournesol et de soja, l'harmonisation de la TVA locale et l'importation au taux de 7% en ce qui concerne les tourteaux, les coques de soja, les drèches de maïs et les résidus d'arndonnerie et l'autorisation d'importation du blé fourrage dénature dans la fabrication des aliments composés. Cela constitue une alternative importante pour les producteurs, de nature à leur permettre de diversifier leurs formulations et de sécuriser leurs approvisionnements. Ces dispositions ont incité les usines d'aliments à réviser à la baisse les prix des aliments composés de 15 centimes/kg, depuis le 24 décembre 2012.

PAR **GHIZLAINE BADR**
g.badr@leseco.ma

●●●
La production des œufs de consommation reste aux alentours de 4,30 milliards d'unités en 2012, à l'instar de l'année 2011.

POINT DE VUE



Youssef Alaoui
Président de la FISA

La vague de froid n'a pas occasionné de pertes considérables pour l'aviculture marocaine.

Néanmoins, des chutes de performances zootechniques de production ont été enregistrées, ce qui est de nature à augmenter davantage les coûts de production en raison de l'augmentation des charges liées au chauffage dans les bâtiments d'élevage. En ce qui concerne le prix du poulet, celui-ci est établi quotidiennement selon le principe de l'offre et de la demande. Depuis septembre 2011 et suite aux augmentations consécutives des prix des matières premières (+50%) principalement du soja et du maïs sur le marché international et donc une forte hausse des coûts de production des produits avicoles, les éleveurs ont subi des pertes financières importantes. Cette situation a contraint plusieurs aviculteurs à réduire leur activité. De ce fait, l'offre de volailles s'en est trouvée moins importante, ce qui explique en grande partie la hausse des prix de vente du poulet de chair relevés depuis le début de l'année 2013 oscillant entre 16 et 18 DH/kg vif à la ferme. Par rapport à un prix de revient se situant entre 14 et 14,6 DH/kg vif, ce prix de vente est juste suffisant pour permettre aux aviculteurs de compenser une partie des pertes subies en 2012. Par ailleurs et dans l'objectif d'assainir le circuit de commercialisation des volailles à Casablanca, la FISA travaille conjointement avec la wilaya et la Commune urbaine de Casablanca pour la réhabilitation du marché de gros aux volailles de Hay Mohammadi. Ainsi et suite aux multiples réunions tenues à ce titre, les travaux de réfection vont démarrer prochainement. D'ailleurs, une visite sur place du wali et du maire de Casablanca ainsi que du gouverneur de Ain Sebaa et des représentants de la FISA a eu lieu vendredi dernier. Il faut dire que malgré la hausse des prix moyens de vente des produits avicoles à la ferme enregistrée en 2012 par rapport à 2011, ceux-ci sont restés pendant une période en deçà des coûts de production. La consommation moyenne par habitant par an s'est établie en 2012 à 16,70 kg de viande de volaille et à 152 œufs de consommation. La production de poussins de type chair a atteint 350 millions d'unités en 2012, contre 380 millions en 2011, soit une diminution de 8%. Les usines d'aliments composés ont réalisé 2,8 millions de tonnes d'aliments de volailles. ●